Une image contenant carte

Description générée automatiquement**DÉPART SENTIER :   
DERRIÈRE LA BARRIÈRE   
  
Stationnez-vous le long du chemin situé devant la barrière.**  
  
  
IMPORTANT : Il n’y a plus de services disponibles à cette période de   
l’année. Vous êtes en autonomie totale et votre sécurité est votre   
responsabilité.

Malgré qu’il n’y ait plus de services accessibles, l’autorisation d’accès   
quotidien demeure obligatoire. À l’exception des détenteurs d’une   
**carte annuelle** valide, vous devez vous procurer un accès en ligne à :